

Gérard CHAMPIGNY

Cette liaison Antran-Châtellerault, va permettre aux piétons, pêcheurs, cyclistes de se réappropriier les bords de Vienne entre Antran et Châtellerault.

En effet jusqu'au début des années 1980, l'agriculteur qui cultivait le champ longeant la rivière avait des vaches qui entretenaient gratuitement les rives en empêchant les ronces, orties et autres plantes envahissantes de proliférer. Les pêcheurs accédaient facilement à la rivière.

Il a pris sa retraite, celui qui lui a succédé, habite plus loin et ne s'occupe plus des rives, qui rapidement vont devenir impénétrables. Les promeneurs, les pêcheurs ne peuvent plus aborder. Ce qui était le chemin de halage disparaît sous la végétation.

La réalisation de cette voie douce, permettra aux habitants d'Antran de se rendre à Châtellerault à vélo en toute sécurité et aux châtelleraudais de prolonger leur promenade au-delà du pont Albert Camus (terminus actuel de la piste cyclable)

Pour compléter cette réalisation et la rendre encore plus utile et attractive, il serait indispensable de réserver une des trois voies du pont Albert Camus à la mobilité douce (vélos et trottinettes). Cela encouragerait les habitants d'Antran travaillant en Zone industrielle nord à se rendre à leur travail à vélo.

Actuellement c'est possible en allant jusqu'à la passerelle du pont de Loudun (Antran-Zone Nord : environ 6 Km)

Faciliter le passage des vélos sur le pont Albert Camus réduit le parcours Antran-Zone Nord de 2,4 Km pour un cycliste, soit entre 7 et 9 mn, gain de temps non négligeable sur un parcours domicile-travail.

Antran se situerait alors à moins de 4 km de la zone industrielle pour un cycliste.

À 20 Km/h, Antran serait à 12 mn de la zone industrielle.

À 16 km/h, Antran serait à 15 mn de la zone industrielle

À titre de comparaison, un habitant des quartiers sud (Ozon, La Forêt) est à plus de 6 km de la zone Nord. Antran devient très attractif quand on se soucie de l'impact carbone sur le trajet domicile travail.

Ne perdons pas de vue que cette liaison modifiera et deviendra le parcours de l'Eurovélo N° 3 (Scandibérique et route de St Jacques de Compostelle), qui arrivera dans Châtellerault

par les bords de Vienne, en évitant les automobilistes, si une signalisation bien visible est mise en place, signalisation quasi inexistante et peu visible actuellement.

La vocation touristique de cette piste cyclable, ne sera pas son but premier. Son but premier sera de développer les mobilités douces pour les déplacements quotidiens des habitants d'Antran vers Châtellerauld et la zone industrielle.

Pour atteindre cet objectif, elle doit donner envie de l'utiliser tous les jours.

Comment :

- la rendre très roulante avec un revêtement en enrobé,
- la sécuriser pour l'hiver avec un éclairage très doux, comme devraient l'être les pistes existantes rive droite et gauche en bords de Vienne (piste Fernand Vercher et Promenade des Acadiens)
- prévoir un entretien régulier. Contrairement aux voitures qui rejettent les cailloux, brindilles et feuilles d'automne sur les bas côtés, les roues des vélos ne nettoient pas les pistes cyclables.

Au passage rappelons que cette voie reprendra presque le tracé de l'ancien chemin de halage, du temps où les bateaux de marchandise remontaient La Vienne. Il serait bon que le futur nom de cette voie, soit en accord avec cet ancien usage, permettant de se souvenir que La Vienne connaissait un important trafic fluvial.

On regrettera que le pont du chemin de halage franchissant le ruisseau du Pontereau ne soit pas remis en état, le parcours aurait encore été raccourci. Les murs en mauvais état qui soutenaient le tablier de ce pont sont encore bien visible, si un peu de végétation est coupée et entretenue. Un panneau pourrait les indiquer et rappeler le pourquoi de la présence de ces deux murs de chaque côté du ruisseau.

Certains esprits chagrins, vont argumenter en disant que cette piste cyclable sera inondable, donc fermée certains jours. Connaissant bien la Vienne, la côtoyant depuis ma naissance, j'ai 65 ans, je leur répondrais que lorsque la Vienne est en crue, cela ne dure qu'un jour ou deux et que cela n'arrive même pas tous les ans. La dernière fois, c'était en février 2021



Les deux murs qui supportaient le pont.

À gauche le mur côté aval,

à droite le mur côté amont.

Photos prises le 1 avril 2018, La Vienne était assez haute.



Les deux murs qui supportaient le pont.

À gauche le mur côté aval, vers Antran

À droite le mur côté amont, vers Châtellerault.

Photos prises le 1 avril 2018, La Vienne était assez haute.